



Service intercommunal de distribution
d'eau potable de Rolle et environs

**Préavis N° 06/2021-2026 du Comité de Direction du
SIDERE relatif au budget 2022**



Champ Jaillet, Gilly - Nouvelle cuve de 1500 m³

Perroy, le 19 octobre 2021

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'art. 27 des statuts de l'Association intercommunale pour la distribution d'eau potable de Rolle et environs, nous avons l'avantage de soumettre à votre approbation le projet de budget pour l'exercice 2022.

1. Préambule

L'association a pour but de fournir et distribuer l'eau potable et l'eau nécessaire à la lutte contre le feu sur le territoire des communes de **Allaman, Bougy-Villars, Bursinel, Bursins, Dully, Féchy, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle et Vinzel**, conformément à la loi sur la distribution de l'eau (LDE) du 30 novembre 1964.

À cet effet, l'association est chargée, sur un territoire qui s'étend sur **3'488 hectares**, de construire puis d'exploiter et entretenir le réseau intercommunal de conduites comprenant notamment des installations de pompage au lac, de refoulement, de traitement, de captage, d'adduction, de stockage, de régulation, de télégestion et de distribution, y compris les bornes-hydrantes.

2. Cadre général

Le budget 2022 reprend les éléments de construction du précédent, plus toutes les informations fournies depuis le début de l'exploitation, suite à l'acceptation par les Municipalités, les Conseils généraux et communaux des nouveaux statuts du SIDERE et de sa nouvelle organisation. Ce budget englobe d'importants travaux de rénovation ou de remplacement de conduites et d'équipements qui ont déjà été identifiés.

Le budget 2022 présente des comptes équilibrés entre les charges et les produits de **CHF 4'211'984.38**. Cet équilibre correspond aux dispositions de la LDE qui stipulent que les taxes sont calculées de manière que, après déduction de subventions éventuelles, les recettes permettent de couvrir les dépenses, notamment celles d'exploitation, d'entretien, du service des intérêts et de l'amortissement du capital investi, ainsi que celles de la création et de l'alimentation d'un fonds de renouvellement, de recherche et d'investissement.

Le budget détaillé mentionné en annexe est construit autour de trois classifications fonctionnelles de charges et de revenus : **801 Autorités, 802 Frais administratifs, 810 Frais d'exploitation**. Ces trois classifications font l'objet de commentaires plus précis ci-après pour souligner des variations ou des points jugés significatifs par le Comité de Direction.

3. Autorités - comptes 801

- ✓ 801.3001 Jetons de présence Conseil intercommunal **CHF 13'200.00**

Il est prévu de réunir quatre fois le Conseil intercommunal pour présenter à son approbation les différents projets qui sont au calendrier de 2022. Il est également prévu quelques séances de commissions. Ce poste comprend aussi les coûts pour la Secrétaire du Conseil intercommunal.

- ✓ 801.3002 Vacations du Comité de Direction **CHF 38'400.00**

Ce poste comprend les coûts pour les séances du Comité de Direction, la Présidence ainsi que le temps consacré aux séances de coordination et au suivi des séances de chantiers.

4. Frais administratifs - comptes 802

- ✓ 802.3011 Traitement du personnel **CHF 259'070.00**

Ce montant comprend l'indexation au coût de la vie et le paiement d'une éventuelle gratification.

- ✓ 802.3141.01 Frais appartement Perroy **CHF 3'600.00**

Dans ce montant sont incluses les charges de l'appartement, soit CHF 2'400.00 par an, qui sont comprises dans le paiement du loyer au compte 802.4271. Le solde sert aux petites réparations éventuelles de l'appartement.

- ✓ 802.3151 Entretien mobilier et informatique **CHF 32'720.00**

Les coûts de ce poste correspondent aux frais pour l'hébergement et la maintenance informatique des serveurs ainsi que pour les différentes licences pour la géomatique. De plus, en 2022 nous devons faire la mise à jour de notre programme informatique pour un montant de CHF 3'240.00 et acquérir une nouvelle licence pour le relevé des compteurs qui passent de 3'000 à 4'000 pour un coût de CHF 1'380.00.

- ✓ 802.3161.01 Frais des locaux **CHF 27'080.00**

Ce poste comprend entre autres les frais de conciergerie, l'électricité, les coûts des contrats d'entretien ainsi que les charges PPE qui ont été réajustées.

- ✓ 802.3182 Gestion télécommandes, téléphone **CHF 20'000.00**

La diminution des coûts par rapport à 2021 fait suite à l'optimisation des divers abonnements.

- ✓ 802.3184 Frais de contentieux et poursuites **CHF 2'000.00**

Ce poste comprend également les frais liés à l'agent d'affaires pour le suivi des poursuites, mais ils sont vite rentabilisés par la rapidité des paiements des débiteurs.

✓ 802.3185.01 Honoraires et prestations de service **CHF 28'000.00**

Ce poste comprend entre autres les coûts pour la fiduciaire et la révision, le service technique, ainsi qu'une réserve de CHF 10'000.00 pour d'éventuels frais d'avocats.

✓ 802.3222 Intérêts des dettes à long terme **CHF 74'857.36**

Ce montant comprend tous les intérêts payés pour les différents emprunts conclus à ce jour avec une provision en vue d'un emprunt de 1 Mio avec un intérêt estimé de 1%. Nous avons ajusté le montant en fonction du solde du remboursement de la dette.

✓ 802.3803 Attribution fonds de réserve des bâtiments/rénovation **CHF 840.00**

Le fonds de rénovation de la PPE « Route des Vignerons 30 » a été créé pour la première fois en 2020 et correspond à 2 ‰ de la valeur du bâtiment. Ce fonds sera alimenté durant 20 ans. La part pour l'appartement est de 91/1000.

5. Frais d'exploitation - comptes 810

✓ 810.3011 Traitement du personnel **CHF 442'350.00**

Ce montant comprend l'indexation au coût de la vie et le paiement d'une éventuelle gratification.

✓ 810.3114.02 Compteurs **CHF 5'000.00**

Ce poste est en diminution car en 2021 nous avons pu profiter d'une action spéciale pour l'achat de 100 compteurs avec un rabais exceptionnel de 50%.

✓ 810.3141 Entretien des ouvrages **CHF 370'050.00**

Les postes principaux de ce compte sont le changement des UV à Champ-Jaillet CHF 70'000.00, l'installation d'un col de cygne et la suppression de la ventilation au réservoir du Château CHF 110'000.00, le remplacement des charbons actifs à la station de Champ-Jaillet CHF 50'000.00, la mise en place de 2 déshumidificateurs dans la nouvelle chambre de service de Champ-Jaillet, ainsi que la continuation des travaux d'entretien courant demandés par l'OFCO CHF 50'000.00.

✓ 810.3144.01 Entretien réseau d'adduction CHF **122'000.00**

Les coûts principaux de ce poste sont l'installation d'une protection cathodique sur la conduite d'eau brute de 500mm en acier entre la station de pompage d'Oujonnet et la station de filtration de Champ-Jaillet pour une somme de CHF 82'000.00, ainsi que la mise en conformité du réseau selon le rapport de l'OFCO pour CHF 30'000.00.

✓ 810.3144.02 Entretien réseau de distribution **CHF 998'000.00**

Dans ce poste sont compris des remplacements de conduites et des équipements de terrains en fonction des travaux prévus par les communes membres, à savoir :

- Remplacement de conduites à Mont-sur-Rolle, Route de l'Etraz
- Remplacement de conduites à Rolle, Rue des Jardins
- Remplacement de conduites à Mont-sur-Rolle, Route du Lac
- Remplacement de conduites à Mont-sur-Rolle, Chemin de l'Abbaye

- Réserve pour l'entretien courant et pour des travaux que nous pourrions profiter de faire lors des différents chantiers.

- ✓ 810.3144.03 Entretien des bornes-hydrantes CHF 34'000.00

La conclusion d'un nouveau contrat de maintenance sur 5 ans a permis de réduire de manière significative les coûts de ce poste.

- ✓ 810.3144.04 Réparation fuites d'eau CHF 100'000.00

Nous avons une augmentation de fuites provoquées quelques fois par le décalage dans le temps notamment avec les travaux prévus dans les communes, mais l'incertitude quant aux fuites à venir nous incite toutefois à prévoir un montant conséquent.

- ✓ 810.3144.05 Entretien télégestion et télécommande CHF 20'000.00

Lors de l'établissement du budget 2021, nous avons prévu l'acquisition d'un nouveau programme de gestion des vannes incendies pour le CTA pour un montant de CHF 30'000.00.

- ✓ 810.3155 Entretien et frais des véhicules CHF 12'000.00

Le renouvellement du parc de véhicules réduit les frais.

- ✓ 810.3185.01 Honoraires et prestations de service CHF 69'500.00

Cette provision sert entre autres à couvrir les honoraires de notre ingénieur conseil Herter & Wiesmann, ainsi qu'un appui SIT pour notre nouveau géomaticien.

- ✓ 810.3185.02 Analyses d'eau CHF 35'000.00

La hausse des coûts de ce poste est due à la demande de l'OFCO pour des analyses supplémentaires, à l'augmentation des changements de conduites et au contrôle régulier du chlorothalonil.

- ✓ 810.3310 Amortissement du patrimoine administratif CHF 535'010.95

L'amortissement des coûts du recaptage de la source du Rosey à Bursins et de ceux de la construction de la nouvelle cuve à Champ-Jaillet impactent ce poste.

- ✓ 810.3801.01 Attribution fonds de réserve renouvellement compteurs CHF 200'000.00

Selon le fabricant, la durée de vie des compteurs est d'environ 10 à 12 ans. Le renouvellement complet des 4'000 compteurs, qui devrait intervenir d'ici 4 à 5 ans, coûte environ CHF 1'120'000.00. Nous estimons qu'il faudra environ 2 ans pour effectuer le changement de tous les compteurs.

- ✓ 810.3803 Attribution fonds de réserve des bâtiments/rénovation CHF 3'010.00

Le fonds de rénovation de la PPE « Route des Vignerons 30 » a été créé pour la première fois en 2020 et correspond à 2 ‰ de la valeur du bâtiment. Ce fonds sera alimenté durant 20 ans. La part pour le bâtiment d'exploitation est de 327/1000.

- ✓ 810.4356.01 Prestations diverses du Service **CHF 5'000.00**

Prestations facturées à des tiers pour des travaux effectués par les fontainiers.

- ✓ 810.4651 Subsidés ECA **CHF 292'000.00**

Cette estimation est faite en fonction des travaux prévus.

- ✓ 810.4809 Prélèvement sur fonds de réserve pour travaux futurs **CHF 934'284.38**

Le montant prélevé sur le fonds de réserve pour travaux futurs correspond au résultat comptable de l'exercice.

6. Annexe

Budget d'exploitation du SIDERE pour l'année 2022.

7. Conclusion

En conclusion de son préavis, le Comité de Direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

L e C o n s e i l i n t e r c o m m u n a l d u S I D E R E

- **vu le préavis N° 06/2021-2026 du Comité de Direction relatif au budget 2022;**
- **entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;**
- **considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour;**

D É C I D E

- **d'adopter le budget 2022 tel que présenté**

Approuvé par le Comité de Direction en séance du 27 octobre 2021

Au nom du Comité de Direction

Le Président :

La Secrétaire :

François Delafoge

Josette MacGillycuddy